

BULLETIN D'ADHESION

Syndicat T.A.L.E.S.S.



TALESS

Syndicat des Travailleurs Assurés
Librement en Europe pour leur Sécurité Sociale



Nom : _____ Prénom : _____

Née le : _____ Ville de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

E-mail : _____ Mobile : _____

Votre profession : _____

Travailleur indépendant Firme de structure Salarié Fonctionnaire ou assimilé Tertiaire

ADHESION et COTISATION

L'adhésion (est unisue) et la cotisation financent le fonctionnement du Syndicat, elle permettent de mobiliser des cabinets d'avocats européens, de promouvoir le droit communautaire, une assistance dans la défense de vos droits, l'accès à la gestion en ligne de votre dossier, de participer financièrement au combat commun, l'assistance devant les tribunaux si nécessaire (hors frais de déplacement) de participer aux investigations, recherche et développement du programme de défense et d'offensive contre toutes les caisses. L'attestation sera délivrée en fin d'année civile. je suis déjà adhérent d'une association:.....

Je souhaite devenir membre de TALESS, j'adhère et règle ma cotisation

➤ Membre actif : Je suis déjà assuré social européen OU j'entreprends les démarches

Indépendant : Adhésion: 300 € et Cotisation: 75 € 1 mois

Vous êtes en société avec salarié(s) : Adhésion: 500 € et Cotisation: 150 € 1 mois

Caution :

Une caution de 1500€ vous est demandé pour faire face à d'éventuels frais juridiques en cas de désistement de votre part avant la fin de la procédure. Elle vous sera restituée après le pourvoi en cassation.

Merci d'effectuer un virement bancaire avec ce lien :

J'ajoute un don de : _____ € pour la participation à vos frais.

J'ajoute un don matériel de la nature suivante : _____

(Vous recevrez un lien par mail pour le paiement) le : _____

Paiement de l'adhésion et des Cotisations: Par prélèvement

[Cliquez-ici pour régler les 300€ d'adhésion et les 75€/mois des cotisations mensuelles](#)

[Cliquez-ici pour régler les 500€ d'adhésion et les 150€/mois des cotisations mensuelles](#)

Les cotisations mensuelles débutent le mois suivant votre adhésion, (merci de nous joindre **une photo** de vous par mail)

Signature ici

CHARTRE DES ADHERENTS TALESS

Responsabilité :

- **Responsabilité des dossiers défensifs :**
 - Remplir précisément toutes les informations relatives demandées.
 - Répondre aux organismes dans les délais impartis avec les documents fournis.
 - Fournir tous nouveaux documents.
 - Etre présent lors de ses convocations au tribunal
 - Etre présent lors des convocations de membres du Syndicat aux Tribunaux de sa ville (x1/mois)
- **Responsabilité des membres :**

Confidentialité :

Tous les documents échangés sont strictement confidentiels.

Pour le respect de cette confidentialité, nous vous demandons de vous engager à ne divulguer aucun document fourni par TALESS à une tierce personne.

Tout manquement à cette obligation de confidentialité constituera une faute grave et pourra entraîner la résiliation de votre adhésion.

Cette clause reste valable deux ans après la cessation de votre adhésion à notre syndicat.

Nom : _____ Prénom : _____

Date

Signature (avec mention lu et approuvé)

Vous pouvez nous faire parvenir votre Bulletin d'adhésion (et la charte)
par mail : tresorier@taless.fr et par courrier : TALESS, 1058 route des plans, 06510 CARROS

Ces informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de TALESS pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant